

RÉINTÉGRATION OU INTÉGRATION COMME MEMBRE DE LA CPDDSQ

Si vous possédez déjà les diplômes requis ou avez déjà été membre de la CPDDSQ, la procédure pour intégrer ou réintégrer la Corporation est :

- ✓ Remplir le formulaire de renouvellement et d'intégration de la Corporation (vous le trouverez sur le site sous Devenir professeur)
- ✓ Faire parvenir ce formulaire dûment complété et signé au Bureau des communications de la CPDDSQ dont les coordonnées sont inscrites sur le formulaire
- ✓ Fournir un chèque au montant de la cotisation, tel qu'indiqué sur le formulaire de renouvellement et d'intégration de la CPDDSQ et ce, pour l'année active.

N.B. IL N'Y A PLUS DE TEST DE DANSE REQUIS, COMME LES ANNÉES ANTÉRIEURES, POUR LA RÉINTÉGRATION.